



Ville de  
**Rixheim**  
(Haut-Rhin)

28, rue Zuber - B. P. 7  
68171 RIXHEIM CEDEX  
Tél. : 03 89 64 59 59  
Fax : 03 89 44 47 07

## COMPTE-RENDU

# Conseil de quartier Entremont

***L'AGORA – Lundi 13 juin 2016 à 20H***

### ***Élus présents :***

---

- M. le Maire de la Ville de Rixheim, Olivier BECHT ;
- Mme Rachel BAECHEL, Adjointe au Maire déléguée à la sécurité ;
- Mme Maryse LOUIS, Adjointe au Maire délégué à l'intergénérationnel ;
- M. Patrice NYREK, Conseiller municipal délégué aux affaires culturelles ;
- M. Richard PISZEWSKI, Conseiller municipal délégué à la voirie et aux travaux publics ;
- Mme Marie ADAM, Conseillère municipale.

### ***Assistaient en outre à la séance :***

---

- M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de cabinet ;

### ***Nombre de participants :***

---

Environ 50 personnes présentes.

### ***Ordre du jour :***

---

1. Evolution de la démographie médicale ;
2. Révision du PLU ;
3. Résultats de l'enquête « Rixheim dans 20 ans » ;
4. Chiffres de la délinquance ;

### ***Début de la séance : 20h***

M. le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et leur souhaite la bienvenue. Il passe ensuite à la liquidation de l'ordre du jour.

### ***1. Réhabilitation de l'école élémentaire Entremont***

---

M. le Maire rappelle que le chantier de l'école maternelle d'Entremont est en cours, elle est quasiment reconstruite à neuf avec des matériaux 100 % écologiques, ce qui est optimal pour les enfants.

Actuellement les enfants se trouvent dans des bâtiments modulaires en face de l'AGORA.

M. le Maire énumère ensuite les travaux de l'école élémentaire d'Entremont, qui sera totalement isolée puis mise en accessibilité afin de satisfaire les exigences réglementaires en plus de faciliter le passage des personnes à mobilité réduite et des mamans avec leurs poussettes.

Le cabinet retenu est « *M Architectes* » de Molsheim. Le projet de réhabilitation a été présenté vendredi.

M. le Maire présente les vues d'architectes du projet et précise qu'il s'agit d'un avant-projet sommaire, que ce n'est donc pas définitif même si les premières esquisses sont une représentation correcte du projet.

Le phasage des travaux est ensuite explicité, avec notamment le bénéfice de l'école provisoire pour les enfants de l'élémentaire afin qu'ils n'aient pas à subir les nuisances dues aux travaux de rénovation (bruits, cheminement des ouvriers & engins...).

Les travaux débuteront vraisemblablement en février 2017, dont deux mois et demi de travaux se dérouleraient sur les temps de vacances estivales afin de limiter au maximum l'impact sur le temps scolaire.

À l'issue de la présentation, M. le Maire invite l'assemblée à s'exprimer. Un riverain explique que la fête d'Entremont est annulée cette année en raison des travaux, qu'il en sera de même l'année prochaine. Il regrette que la situation soit ainsi mais considère que ce sont de mauvais moments à passer, qu'il conviendra d'accepter.

M. le Maire estime que d'autres lieux pourraient être trouvés, par exemple l'on pourrait envisager la fermeture d'une rue le temps d'une soirée afin de pouvoir organiser une fête d'Entremont.

## ***2. Evolution de la démographie médicale***

---

M. le Maire informe l'assistance que la collectivité avait réalisé une étude il y a de cela 5 à 6 ans et constaté que sur les 12 médecins généralistes qui exerçaient à Rixheim, 2/3 prendraient leur retraite à l'horizon de 6 ans et quasiment tous en même temps.

Le quartier des Romains est peut-être celui qui se porte le mieux, le Dr FEISSEL est toujours présent et continue d'exercer.

Le remplacement semblait difficile car la majeure partie des cabinets étaient unipersonnels et que les jeunes médecins préfèrent pouvoir s'installer à plusieurs pour une mise en commun des moyens et un partage de la charge de travail.

M. le Maire informe l'assistance que la collectivité avait réalisé une étude sur la démographie médicale il y a de cela 5 ans et constaté que sur les 12 médecins généralistes qui exerçaient à Rixheim, 2/3 prendraient leur retraite à l'horizon de 6 ans et quasiment tous en même temps.

Des mesures ont été mises en place pour faciliter le remplacement. Globalement, cela se passe bien car sur le principal cabinet médical de la Ville, celui des docteurs SPRINGINSFELD, HOURT et PAINVILLE, 2 médecins ont été remplacés. Le Dr CARENZO a été remplacé quant à lui par deux médecins.

Le Dr WURTZ qui a cessé son activité l'année dernière sera également remplacé par le Dr FOTOPOULOU qui prendra vraisemblablement un associé.

Dans les autres quartiers, la municipalité travaille également au renouvellement des médecins et cela s'annonce plutôt bien.

M. le Maire annoncera la semaine prochaine au CM une mesure visant à aider les médecins à s'installer au sein de la collectivité, notamment lorsqu'il y a des travaux à effectuer dans leurs cabinets, plus particulièrement les travaux d'accessibilité.

Des renseignements sont également donnés concernant la création d'un pôle médical à Île-Napoléon. C'est un projet privé que la collectivité soutiendra peut-être.

### ***3. Résultats de l'enquête « Rixheim dans 20 ans »***

---

M. le Maire donne les résultats de l'enquête Rixheim dans 20 ans. Le taux de retour est un peu inférieur à 10 %. Plus de 500 foyers ont répondu.

93 % des sondés souhaitent que Rixheim reste une ville à taille humaine avec un cadre à la campagne. M. le Maire souligne que c'est une quasi-unanimité.

Les collines sont des espaces naturels à préserver absolument, leur urbanisation n'est pas souhaitée.

La tranquillité est la principale priorité, suivie du cadre de vie puis la sécurité et les pharmacies et médecins.

Viennent ensuite les commerces, la Mairie, le réseau de transport en commun, la proximité d'un aéroport européen, la Poste et enfin la proximité d'une gare TGV.

En somme, tranquillité et mobilité sont des préoccupations majeures.

Dans la décennie à venir, les commerces de proximité sont plébiscités suivis de la livraison à domicile et des grandes surfaces. Les hyper-surfaces ne rallient qu'1 % des votes.

La majeure partie des sondés souhaitent pouvoir terminer leur vie à Rixheim dans leur logement actuel. Viennent ensuite la possibilité des soins à domicile ou l'appartement au sein d'une résidence pour seniors avec possibilité de services de soins puis en dernier, l'EHPAD (établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes).

Dans 20 ans, le mode pratique de transport serait la voiture, suivie du bus, puis le tram-train et la voiture-taxi automatique en 4<sup>e</sup> position. M. le Maire souligne que les premières voitures sans pilote sont en phase de test à l'heure actuelle. Dans moins de 5 ans aujourd'hui, la voiture sans conducteur sera commercialisée.

M. le Maire précise que la Ville devra être adaptée aux modes de transport de demain.

L'avenir du logement est essentiellement envisagé sous l'angle de la maison individuelle, puis l'appartement et une mixité maison immeubles.

Pour la question architecturale, 65 % des personnes souhaitent que l'avenir soit une adaptation progressive aux styles architecturaux nouveaux se mêlant à l'ancien.

81 % souhaitent que leurs enfants et petits-enfants puissent avoir un logement à Rixheim. Les autres ne sont pas opposés à ce que leurs enfants habitent chez eux, quitte à agrandir le logement familial.

Dans les 15 ans à venir, se passera un phénomène de turnover des logements nettement ralenti. La génération baby-boom vieillira à domicile alors qu'auparavant, les personnes décédaient plus jeunes ou partaient en maison de retraite, ce qui libérait les logements.

Il sera indispensable de prendre cela en compte pour concevoir la Ville dans 20 ans.

89 % des sondés aimeraient être propriétaires, 81 % souhaitent rester à Rixheim, 4 % aimeraient rester dans le Haut-Rhin, 8 % mobiles sur la région et 7 % dans le reste du monde.

L'avenir de Rixheim est envisagé par 71 % comme conservant les compétences de proximité au sein d'une intercommunalité. 2 % envisagent un transfert de compétence vers une communauté urbaine ou métropole. 6 % sont favorables à une commune nouvelle avec Riedisheim, 20 % à une commune nouvelle au niveau du canton.

La question de la réflexion autour de Rixheim dans 20 ans prend son sens notamment en raison de l'allongement de l'espérance de vie et du turnover moins important en termes de propriété des maisons. Il conviendra donc de s'interroger sur la possibilité de renouveler la collectivité, pour préparer le renouvellement des générations et la stabilité des ressources, notamment fiscales de la collectivité.

Une piste pourrait être la création d'un éco-quartier se trouvant au niveau des friches RFF (réseaux ferrés de France) proches de la Rotonde. Ledit quartier se trouve en partie sur les bans de Rixheim, Illzach et Riedisheim. Cela permettrait d'attirer des habitants, de densifier la population sans toucher aux collines et forêts.

Il en va de même au niveau des zones déjà urbanisées, où la question de la densification est également très importante et sera développée.

M. le Maire rappelle que ce type d'enquête permet de tirer des enseignements notamment en termes d'urbanisme.

Les personnes souhaitent que l'on puisse protéger le cadre de vie, cela signifie que l'on ne touchera pas aux collines.

La question principale sera celle de la gestion et de la prise en charge de la génération baby-boom. La construction massive d'EHPAD serait inappropriée. C'est la piste de l'hospitalisation à domicile qui doit être privilégiée. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il y ait suffisamment de médecins libéraux pour assurer un suivi qualitatif des patients afin de ne pas devoir construire de nombreux établissements d'hébergement uniquement pour une génération.

La piste privilégiée sera celle de l'hospitalisation à domicile et le système reste à inventer. Les décisions prises aujourd'hui permettront d'éviter de se trouver à des problématiques en termes de démographie ou de ressources fiscales d'ici 15 à 20 ans.

Et c'est à travers la révision du PLU que les solutions pourront être recherchées.

#### **4. Révision du PLU**

---

M. le Maire évoque la procédure de révision du PLU. Celle-ci s'inscrit dans le cadre des lois dites Grenelle. La rédaction a débuté et la phase de concertation va débiter.

La révision devrait être achevée fin 2016 début 2017.

Les espaces verts et naturels seront protégés, un travail est mené en parallèle sur l'aérodrome afin d'en faire une zone économique. Ce PLU n'est pas un bouleversement, il conforte les orientations déjà prises.

Une participante demande ce qu'il en est des maisons pour seniors. Elle considère que l'EHPAD ou le maintien à domicile ne sont pas toujours des situations simples. M. le Maire rappelle que la filière du maintien à domicile n'en est qu'à son balbutiement. Tout ou presque reste à créer.

Il y a toujours le projet d'installer une résidence pour seniors dans le quartier des Romains.

La piste du Rinderacker a été abordée mais demeure trop onéreuse pour un aménageur (15-18K€ l'are). En matière de foncier, la Ville possède un terrain en face de la pharmacie du Mortier, de l'autre côté du parking de la Sundgauvia où se trouvent aujourd'hui les AMAP.

Des projets de petits commerces (boulangerie...) autour pourraient être envisagés d'autant que la Sundgauvia a été relogée au Cercle, ce qui permettra de disposer de l'espace et de la place pour envisager un réaménagement à 4-5 ans.

Cela avait été évoqué par le groupe de travail du Conseil de quartier des Romains lors du dernier mandat mais il n'y avait alors pas de levier d'action en termes de foncier. C'est désormais le cas avec le terrain évoqué plus haut. La Ville ferait don du terrain et en contrepartie, un bailleur social créerait une résidence pour personnes âgées.

Un participant revient sur les résultats de l'enquête : les 81 % de personnes souhaitant que leurs enfants et petits-enfants restent à Rixheim ont-ils pensé à leur emploi à proximité de Rixheim ?

M. le Maire répond que le sondage est une projection et que la question était essentiellement de savoir si les personnes souhaitent que leurs enfants habitent chez eux ou à proximité. C'est la proximité qui a été retenue.

Sur l'emploi, M. le Maire précise que dans d'autres pays proches, tels que la Suisse et l'Allemagne, il y a moins de problématiques en termes d'emploi. M. le Maire ne désespère pas qu'il y ait une prise de conscience nationale et que l'on préfère enfin des Français au travail plutôt que sans emploi.

Des choix difficiles seront à faire pour changer de modèle.

## **5. Chiffres de la délinquance**

Les atteintes aux biens entre 2014 et 2015 ont baissé de 243 à 195, les atteintes volontaires à l'intégrité physique de 69 à 48, la totalité des faits constatés est passée de 336 à 289 et les interpellations pour trafic de stupéfiants sont passées de 17 à 43.

De façon globale, la délinquance a baissé de 18 %. Les cambriolages sont passés de 54 à 52. C'est une baisse très légère mais qui bat en brèche le ressenti selon lequel les cambriolages augmentent.

Ces chiffres peuvent être dus à la mise en place d'un renforcement du réseau de vidéoprotection, qui s'avère être efficace. M. le Maire en profite pour saluer le travail de la Gendarmerie et de la Police Municipale.

Il précise d'ailleurs que les faits restants sont toujours des faits de trop, que l'objectif est la délinquance zéro, quand bien même il sera particulièrement difficile d'atteindre cet objectif.

Il est demandé où se trouve le CSU (Centre de supervision urbain). M. le Maire répond qu'il se trouve à la PM. Puis la question est posée de savoir quel est l'effet des caméras. M. le Maire précise que chaque semaine, les faits élucidés sont plus nombreux. Le dernier dossier en date est celui d'un pyromane qui a mis feu à plusieurs voitures ainsi qu'un bâtiment. Le pyromane a pu être identifié grâce à une surveillance pratiquée au moyen des caméras.

Un autre exemple est donné : le braquage de la station Total et du bureau de Poste ont été élucidés grâce aux caméras.

Une riveraine demande à ce qu'une caméra se trouve rue des Ormes pour identifier les personnes se livrant à des trafics de stupéfiants. M. le Maire répond que la problématique est identifiée mais que les difficultés proviennent des frondaisons.

Puis M. le Maire fait état d'une interpellation dans un quartier où une personne avait installé du mobilier de jardin qui lui permettait de procéder à du deal. Les

caméras ont permis de constituer un dossier solide à son encontre, ce qui a permis une arrestation et une réponse pénale appropriées.

## ***6. Questions et réponses***

---

Une personne demande si le projet d'école de pilotage est toujours d'actualité sur l'aérodrome. M. le Maire rappelle qu'il y a des écoles de pilotage gérées par les aéro-clubs.

Des projets existent, notamment basés sur des simulateurs de vol.

La principale problématique du développement de l'activité économique sur l'aérodrome provenait du périmètre de captage des eaux, qui a aujourd'hui été revu.

De nouveaux bâtiments peuvent donc être construits aujourd'hui pour développer l'activité économique.

Une participante demande s'il y a encore des terrains libres sur Entremont. M. le Maire répond qu'hormis la colline, il ne reste plus réellement de terrains disponibles. Il sera ardu de trouver de l'espace pour construire des immeubles supplémentaires à Entremont.

Qui plus est, l'ouverture de terrains à la construction sur Entremont n'est pas envisagée.

Un riverain demande où en est le projet de chaufferie pour Entremont. M. le Maire informe l'assemblée que des terrains sont en cours d'achat, que le montage juridique pour ce qui sera vraisemblablement une DSP est en cours d'élaboration. Les écoles seront chauffées au moyen de cette même centrale thermique.

Un riverain fait part de son étonnement quant aux distorsions entre les résultats de l'enquête Rixheim dans 20 ans et ce qu'il est advenu des commerces de proximité à Entremont. Une riveraine précise que tout dépend de la nature du commerce de proximité.

M. le Maire rappelle que l'avenir sera essentiellement à la livraison à domicile même s'il y a encore des progrès à faire.

Ensuite, M. le Maire souhaite aborder le sujet du tapage à Entremont où des jeunes quelquefois se réunissent et font du bruit en dérangeant le voisinage. Une solution sera tentée, celle qui a déjà permis de solutionner les difficultés rencontrées sur d'autres quartiers. Une aire de convivialité à l'écart des habitations sera créée.



Deux endroits ont été retenus avec une préférence en bordure de terrain agricole, au niveau de la piste cyclable qui descend après l'impasse des Cèdres. Un second endroit a été trouvé à l'écart, entre le tennis couvert et la voie ferrée. Il n'y a pas d'habitations et les bruits ne dérangeront personne. Cela se trouve rue Wilson, à l'écart des riverains afin de limiter les nuisances.

L'expérience a été concluante sur d'autres quartiers, cela devrait également s'avérer efficace sur Entremont.

Une riveraine se plaint du bruit généré par les scooters. M. le Maire répond que des contrôles ont lieu régulièrement, pour preuve, il a récemment été pris à parti par un propriétaire de scooter verbalisé par la Police Municipale.

Une participante signale le stationnement de véhicules rue des Sapins, sur un passage strié sans être inquiété par la Police Municipale. Selon les dires de l'assistance, celle-ci serait informée.

Un riverain signale des problèmes d'inondations des sols et sous-sols de l'Oisans. Il semblerait qu'une bouche d'égout de la collectivité soit bouchée, les services de la Ville sont informés.

Une habitante rappelle que la zone où l'éco-quartier est projeté est actuellement un coin de nature préservé. Elle regrette que le projet aboutisse à la destruction de cet environnement. Qui plus est, elle se demande s'il est pertinent d'urbaniser la zone alors même que le lotissement proche, rue de la Forêt-Noire, est loin d'être rempli.

Un participant demande si la piste cyclable de la rue de Mulhouse sera prolongée jusqu'à Riedisheim. M. le Maire répond que cela va se faire, les phases d'expropriation des successions non résolues sont actuellement en cours et cela devrait pouvoir être réalisé dans les mois à venir.

Il est ensuite demandé s'il est prévu de rénover l'avenue d'Entremont. Elle n'est actuellement pas inscrite au programme pluriannuel de rénovation de la voirie. En revanche, la rue des Ormes sera refaite en 2018.

Un riverain précise que l'enquête Rixheim dans 20 ans ne prend pas en ligne de compte les changements potentiels dans l'habitat humain, puis il continue sur une question financière et salue les efforts pour ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Il ajoute que ceux-ci augmentent systématiquement au sein de m2A. Il se demande pourquoi ce qui se fait à Rixheim ne peut être fait à m2A. M. le Maire

précise que m2A est avant tout une intercommunalité de services, ce qui entraîne d'importants coûts de fonctionnement (périscolaire, réseau de transport, piscines...) ce qui crée des charges qui augmentent de 3 à 4 % par an.

Se pose donc un dilemme : doit-on détruire les places de service public (périscolaire etc.), réduire les tarifs ou augmenter les impôts ? Le choix a été fait d'augmenter légèrement les tarifs et les impôts. À tout cela, s'ajoute la baisse des dotations de l'Etat. M. le Maire rappelle que m2A, ce sont 10 000 enfants accueillis quotidiennement en périscolaire et 2500 en crèche.

Un participant rappelle que les travaux du parking souterrain ont été effectués mais qu'il n'y a que quatre à cinq véhicules qui y stationnent quotidiennement. Il est également demandé de donner davantage de badges. M. le Maire ne s'y oppose pas. Il conviendra de se renseigner plus avant. Une information sera faite aux personnels susceptibles de l'utiliser ainsi que les badges.

L'ordre du jour étant épuisé, il n'y a plus de questions. M. le Maire donne congé à l'assemblée.

**Fin de la séance à 21H30**

Fait à Rixheim, le 16 juin 2016



Le Maire,

Olivier BECHT